

## LETTRE D'INFORMATION SUR LE REGROUPEMENT SCOLAIRE

### LES RIVES DE L'AROFFE

Aux habitants des communes d'Allamps, de Barisey-au-Plain, de Gibeauaix, de Mont l'Étroit, de Saulxures-lès-Vannes et de Vannes-le-Châtel

---

#### **Projet n°1 :**

La réception du bâtiment projet n° 1 a eu lieu le 26 juin dernier.

Les ouvriers des différents corps de métier ont travaillé simultanément pour que ce projet aboutisse avant l'été. Ce bâtiment comprend cinq classes, une salle de motricité, un accueil périscolaire, une salle de restauration, une cuisine, des bureaux et une salle de pause.

Voici quelques photos :



Le déménagement des classes et de l'espace périscolaire se fera les 9 et 10 juillet 2024. Nous avons besoin de bras (et de chocolat) pour déménager dans les nouveaux locaux. Nous comptons sur votre aide entre 8h30 et 17h00. Un moment de convivialité sera organisé à la pause méridienne.

L'espace de restauration sera installé durant l'été pour être opérationnel à la rentrée de septembre et accueillir les élèves des communes d'Allamps, de Gibeauaix et de Vannes le Châtel.

Les élèves des communes de Barisey au Plain, de Mont l'Étroit et de Saulxures lès Vannes nous rejoindront à la rentrée de septembre 2025.

#### **Projet n° 2 (adjonction de trois classes supplémentaires et d'un bureau périscolaire) :**

L'architecte est recruté, le permis de construire est déposé et nous allons lancer les appels d'offres prochainement. Tout comme pour le projet n°1, nous avons eu recours à l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois.

#### **Coûts des bâtiments :**

Projet n° 1 : 1 958 000 euros HT

Projet n° 2 : 1 077 852 euros HT

Le regroupement scolaire est subventionné à hauteur de 75 % par l'État, la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle, la CAF et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

## RENTREE 2024 pour les élèves d'Allamps, Gibeameix et Vannes le Châtel

### Horaires de l'école :

Matin : 8h45 – 11h45

Après-midi : 13h20 – 16h20

### Horaires du bus :

	Matin	Après midi
Gibeameix TED Grande rue (abri)	8h20	16h46
Allamps TED Place des fêtes	8h30	16h32
Allamps TED Ecole	8h35	16h34
Vannes le Châtel Ecole Les Rives de l'Aroffe	8h40	16h20

### Tarifs du SIS les Rives de l'Aroffe :

	QF inférieur ou égal à 800€	QF supérieur à 800€	QF inférieur ou égal à 1000€	QF de 1001€ à 2000€	QF supérieur à 2000€
Heure périscolaire (facturation au quart d'heure)	2,40 € (0,60 €)	2,60 € (0,65 €)			
1/2 journée mercredi (9h-12h et 14h-17h)	3,90 €	4,30 €			
Forfait accueil méridien	2,30 €	2,50 €			
Repas mercredi	4,40 €	4,40 €			
Repas mercredi annulé hors délai (la veille avant 10h)	4,40 €	4,40 €			
Repas période scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi)			1 €	4,40 €	4,50 €
Repas périscolaire annulé hors délai ( la veille avant 10h)			1 €	4,40 €	4,50 €

### Le SIS est éligible au programme « ma cantine à 1 euro » :

L'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires. Le tarif à 1€ est attribué aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000 €. Cette nouvelle tarification ne s'applique que pour les jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Pour les mercredis et les vacances les tarifs restent inchangés car l'aide de l'état ne prend pas en compte ces jours. A ce coût de 1€, il faut rajouter le coût du forfait accueil méridien qui lui continue à être calculé en fonction du quotient familial (plus ou moins de 800€).

<b><u>DIRECTRICE ECOLE :</u></b> Madame PAVILLOT Mail : <a href="mailto:ce.0541018@ac-nancy-metz.fr">ce.0541018@ac-nancy-metz.fr</a>	<b><u>DIRECTEUR PERISCOLAIRE :</u></b> Emmanuel ROUSSEAU Mail : <a href="mailto:periscolaire@rives-aroffe.fr">periscolaire@rives-aroffe.fr</a>
--	--

Le Maire d'Allamps  
Denis VALLANCE

Le Maire de Barisey-au-Plain  
Jean-Marie GERONDI

Le Maire de Gibeameix  
Denis KIEFFER

Le Maire de Mont l'Étroit  
Jean-Jacques TAVERNIER

Le Maire de Saulxures-lès-Vannes  
Pascal KACI

Le Maire de Vannes-le-Châtel  
Nathalie AUFRERE